

Objet :

Versement de subventions dans le cadre des dispositifs d'animation
Associations sportives et de loisirs

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Considérant la participation de plusieurs associations au bon déroulement et à la qualité des interventions auprès de nos concitoyens dans le cadre des dispositifs municipaux d'animation ou de projets à destination de la population de mai à septembre 2022,

Considérant la nécessité de valoriser cette participation par le versement d'une subvention,

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame la Maire à attribuer les subventions suivantes :

Agglo Sud volley-ball 76	1 000 €
Association Sport et loisirs pour tous (ASLT76)	1 360 €
Auto-cycle sottevillais	940 €
Billard club sottevillais	80 €
Club des arts martiaux traditionnels sottevillais (CATS)	140 €
Compagnie des archers sottevillais.....	120 €
La Sottevillaise.....	5 600 €
Stade sottevillais cheminot club - section basket-ball.....	2 200 €
Stade sottevillais cheminot club - section escrime.....	200 €
Stade sottevillais cheminot club - section football	1 660 €
Stade sottevillais cheminot club - section gym volontaire ..	440 €
Stade sottevillais cheminot club - section handball	1 780 €
Stade sottevillais cheminot club - section judo	1 400 €
Stade sottevillais cheminot club - section lutte.....	4 300 €
Stade sottevillais cheminot club - section pétanque	500 €
Stade sottevillais cheminot club - section tennis.....	3 560 €
Stade sottevillais cheminot club - section tennis de table..	440 €
Stade sottevillais 76	6 620 €
Union Vélocipédique Sottevillaise	160 €
Roller Olympic Club Petit-Quevilly	840 €
Solidarité Boxing Club Internationale	520 €
Huskies de Rouen base-ball	400 €
Maison pour tous	340 €
Musique pour tous.....	160 €
Education Santé Culture à Moudéry (ESCAM).....	100 €
Association des Gabonais de Rouen (ASGAR).....	200 €

Ces sommes sont inscrites au budget primitif 2022 - Fonctionnement – chapitre 65 – charges de gestion courante – code nature 6574 – subvention aux associations et autres personnes de droit privé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, , en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire

Luce PANE

NOTE EXPLICATIVE N° 84

Objet :

Versement de subventions dans le cadre des dispositifs d'animation
Associations sportives et de loisirs

Les associations sottevillaises sont des partenaires importants dans la promotion de valeurs éducatives et culturelles. En outre elles sont des repères dans la vie sociale de nombreuses personnes.

Ludosport, Ludocité, accueils de loisirs périscolaires ou extrascolaires, foulées sottevillaises, semaine olympique et paralympique, un été au stade, semaine du sport au féminin, Bouge tes vacances, présence sur le temps scolaire en Education Physique et Sportive ou projets de clubs destinés à la promotion de la pratique sportive sont quelques exemples de l'implication associative sportive en collaboration avec la Ville.

Cette participation à différents temps de la vie sottevillaise est un enrichissement pour nos concitoyens tout en permettant aux associations de présenter leur activité à un public parfois éloigné de leur pratique.

La présente délibération reprend une partie de la liste des associations impliquées dans les actions auprès des Sottevillaises et Sottevillais entre mai et septembre 2022 et cet engagement est soutenu financièrement.

SUPPORT DE PRESENTATION N° 84

Objet :

Versement de subventions dans le cadre des dispositifs d'animation
Associations sportives et de loisirs

La trame de l'édition 2021 d'un été au stade qui s'est déroulé du 5 juillet au 27 août a porté sur des axes qui en ont fait sa réussite depuis maintenant 8 années. Elle se compose de fondamentaux, d'améliorations permanentes et d'adaptations liées à la crise sanitaire pour un déroulement le plus normal possible.

Ainsi, parmi les fondamentaux, les services municipaux ont notamment mis en musique :

- Des activités sportives pour les + de 50 ans les matins
- Des activités sportives, de loisirs ou de découverte pour tous, tous les après-midis
- Des associations sottevillaises et des Sottevillaises et Sottevillais motivés pour partager leurs savoir-faire
- Des soirées originales tous les mercredis
- Des sorties pour s'aérer l'esprit (vélo, visites, rencontres, ...)
- De la détente avec deux espaces aménagés dans le stade comprenant jeux, chaises longues et parquet pour les activités

Par ailleurs, fort des retours des participants et des envies des intervenants, un été au stade a, une fois encore, proposé des nouveautés avec particulièrement cette année :

- Des pique-nique insolites thématiques pour être surpris et partager des bons moments
- Des ateliers Voyage-Voyage à la rencontre de cultures étrangères
- Des thèmes d'activité renforcés autour de la sensibilisation au respect de l'environnement
- Des parcours sportifs ou de découverte de la ville en autonomie
- Une offre spécifiquement adaptée pour les 0/4 ans
- Une présence dans l'espace Marcel Lods et le quartier Ferdinand Buisson plusieurs fois par semaine

Cette trame générale séduit chaque année de nombreux Sottevillais qui ne partent pas ou peu en vacances hors de Sotteville. C'est dorénavant un moment attendu et la diversité des plus de 500 activités proposée permet que chacun y trouve son bonheur.

Alors que l'ingéniosité des intervenants et organisateurs est déjà mobilisée pour préparer l'édition 2022, la délibération ci-après propose un soutien à quelques-uns des organismes participants en 2021.

.